

TIERS-LIEUX NOURRICIERS

Comment faire le lien avec les habitants d'un territoire ?



Le contexte

Les questions d'émancipation dans les pratiques d'intervention sociale interrogent la place des personnes concernées dans les dispositifs d'aide et de solidarité, leur pouvoir d'agir et de décider pour elles-mêmes, la possibilité pour elles d'identifier et de mobiliser leurs valeurs, leurs ressources, leurs capacités, leurs savoir-faire et de les inscrire dans leur contexte de vie, pour permettre des changements qui soit vecteurs de reconnaissance. Les Jardins de Cocagne ne sont pas seulement des lieux de production de valeur, mais des espaces de cohésion sociale et de démocratie.

Nos compétences

Afin de consolider et de soutenir le développement des Jardins, le Réseau Cocagne s'est engagé depuis plusieurs années pour développer la création de tiers-lieux à dimension sociale et nourricière comme vecteur d'émancipation. L'ambition est de contribuer au parcours d'insertion des salariés des Jardins, d'ouvrir un nouvel espace d'interactions entre le Jardin et son territoire et de permettre l'éclosion d'activités en lien avec le bien vivre alimentaire dans lesquelles les bénéficiaires sont parties prenantes de l'action.



ACTIONS MENÉES DANS LES JARDINS

- Créer des tiers-lieux nourriciers comme espaces de démocratie alimentaire.
- Aider à la restauration de la personne, redonner confiance en soi et dignité.
- Aménager des espaces pour partager, échanger et s'émanciper.
- Repérer les « invisibles en pieds d'immeuble ».
- Mobiliser les méthodes de l'éducation populaire.

Exemples de dispositifs publics mobilisables

- Economie locale et circuits courts
- Economie circulaire
- Limiter les déplacements subis
- Accès aux services, Citoyenneté
- Inclusion numérique
- Aides Tiers-Lieux / Aides France Relance ...